

Séance du Conseil d'établissement École Hélène-Boullé

Date : 14 novembre 2023

Début de la séance 18h30

Séance tenue en virtuelle

Membres présents :

Mme Danielle Lavoie, parent, présidente

Mme Chris Monque, parent, vice-présidente

Mme Karine Lane, parent

Mme Christine Mbala, parent

Mme Charlotte Verdebout, parent

Mme Geneviève Marquis, parent, substitut et représentante de l'OPP

Mme Valérie Heurtelou, représentante de la communauté.

Membre absent :

Juan Cuevas, représentant du Service de garde

Direction :

Mme Sandra Chamakhi

1. Ouverture de la rencontre et présentation des nouveaux membres

Mme Valérie Heurtelou directrice chez l'organisme Fusion Jeunesse se présente et se joint au CÉ comme représentante de la communauté.

2. Nomination d'une secrétaire

Mme Chris Monque se propose pour être secrétaire de la séance.

3. Vérification du quorum (art.61, LIP)

Il y a quorum à 18 h 34.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

5. Adoption du compte-rendu du CÉ du 26 septembre 2032

Le compte-rendu est adopté.

6. Période réservée au public

Aucune intervention n'a lieu.

7. Présentation du membre représentant de la communauté (Art.42)

Mme Valérie Heurtelou est directrice – Programmes, Innovation pédagogique et Évaluation d'impact chez l'organisme Fusion Jeunesse. La mission de l'organisme est de contribuer à la persévérance scolaire en implantant des projets d'apprentissage innovants, par exemple, à l'aide de la robotique.

8. Suivis du dernier procès-verbal

8.1 La régie interne du CÉ adopté lors de la rencontre du 26 septembre a été modifiée en conséquence et est jugée conforme par les membres.

8.2 Calendrier des rencontres :

Le calendrier officiel pour l'année est le suivant :

- 26 septembre 2023, 18h30, présentielle -FAIT
- 14 novembre 2023, 18h30, virtuelle (sauf décision contraire du CSSDM) - FAIT
- 23 janvier 2024, 18h30, virtuelle (sauf décision contraire du CSSDM)
- 12 mars 2024, 18h30, virtuelle (sauf décision contraire du CSSDM)
- 8 mai 2024, 18h30, virtuelle (sauf décision contraire du CSSDM)
- 4 juin 2024, 19h00, présentielle

9. Sujets pour approbation

9.1 Sorties éducatives 2023-2024

Mme Chamakhi présente les activités à venir et précise qu'elle fera parvenir aussi celles prévues pour le premier cycle. Il est convenu d'utiliser un document unique comportant la liste complète des activités pour en faciliter le suivi et en avoir une vue d'ensemble.

9.2 Ajout au Code de vie

Mme Chamakhi présente une proposition de modification du code vie concernant l'interdiction de l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves en lien avec le règlement approuvé lors du Conseil des ministres du 4 octobre 2023.

Mme Lane souligne que plusieurs enfants de 6^e année reviennent souvent seuls de l'école et se sentent plus en sécurité avec un téléphone cellulaire. Mme Chamakhi informe que le règlement est en vigueur dans les locaux et dans la cour d'école et que les appareils qui restent dans le sac des élèves, sonnerie éteinte, ne seront pas confisqués. Si toutefois une confiscation avait lieu, l'appareil serait retourné aux parents.

La modification concernant les appareils électroniques est approuvée.

10. Sujets pour information

10.1 Projet éducatif

Mme Chamakhi rapporte que le projet éducatif sera revu avec l'équipe-école lors de la journée pédagogique du 26 janvier 2023.

Mme Verdebout souligne que le monitoring de la réussite pourrait affecter le niveau d'anxiété des élèves. Mme Chamakhi ajoute que le monitoring ne se fait pas seulement par les notes, mais également par l'observation des élèves et à l'aide d'autres outils, par exemple, les ateliers d'écriture.

10.2 PEVR

Mme Chamakhi rappelle qu'un avis public a été reçu et que le PVER sera présenté le 22 novembre 2023 par le CSSDM. Les personnes intéressées à assister doivent s'inscrire grâce au lien fourni.

Mme Lane est intéressée à y participer si son emploi du temps le lui permet. Elle rendra compte de la présentation au prochain CÉ, le cas échéant.

Mme Verdebout soulève que l'utilisation des écrans semble récurrente dans le PEVR et dans les classes ; notamment dans les classes de maternelle où il y a une période prévue toutes les semaines. Elle propose que les parents soient systématiquement informés du temps d'écran et des contenus visionnés. Mme Chamakhi portera une attention particulière à ce sujet. Elle ajoute que les écrans décrits dans le PEVR sont plutôt des outils informatiques qui aident l'apprentissage. Mme Lane confirme que ces outils sont utilisés, notamment dans le cadre de plans d'intervention.

10.3 Brigades scolaires

Mme Chamakhi annonce qu'une première rencontre a déjà eu lieu et qu'il y a 28 élèves volontaires pour participer au programme des brigades scolaires. Les rencontres se tiennent sur une base mensuelle pendant la période du midi. Il serait souhaitable d'ajouter quelques brigadiers pour les élèves du premier cycle. Ce programme est en attente de l'implication du personnel enseignant afin d'être pleinement intégré.

10.4 Photo des finissants 2023-2024

Une marge budgétaire permettrait de recourir aux services du photographe de l'école. Mme Chamakhi demandera une soumission et reviendra au Conseil d'établissement avec plus d'information.

10.5 Tutorat

De jeunes enseignantes ont été embauchées comme tutrices pour soutenir les élèves à différents moments de la semaine. Mme Chamakhi ajoute que l'expérience se déroule bien jusqu'à présent et qu'elle considère le renouvellement de ces contrats.

10.6 Surplus et déficit 22-23 version finale

Le budget de l'école est complet. Un budget a permis l'ajout des tutrices. À la suite d'une question de Mme Marquis, Mme Chamakhi vérifiera le solde des fonds qui appartiennent à l'OPP.

10.7 Semaine de reconnaissance du personnel

Dans le contexte actuel, toutes les semaines de reconnaissance sont reportées à la même semaine, c'est-à-dire celle du 5 au 9 février. Le CÉ et l'OPP pourront soutenir Mme Chamakhi lors de cette semaine pour remercier toute l'équipe-école. Mme Lavoie ajoute qu'il serait important de mentionner les différentes semaines dans l'Info HB.

10.8 Antécédents judiciaires :

Le CSSDM rappelle qu'il est nécessaire, pour tous les bénévoles devant être en contact avec des mineurs, de faire la vérification des antécédents judiciaires. Mme Chamakhi rapporte que 12 parents l'ont déjà fait et que l'attestation a une validité de 3 ans. Elle fera un tableau avec les noms des personnes ayant reçu l'attestation et la date de fin des attestations pour permettre un suivi.

10.9 Réponse au PQI 2023-2033

Le projet du gymnase de l'école a été refusé, mais il sera de nouveau présenté pour le programme d'investissement 2024-2034. Mme Monque demande si des moyens de pression sont possibles. Mme Lavoie ajoute qu'il serait peut-être important de trouver de nouveaux arguments qui démontrent le besoin pressant du projet (niveaux de bruit, nombre limité d'activités, etc.).

10.10 Journées de tempête

Mme Chamakhi rappelle que, si nécessaire, la journée pédagogique du 12 juin deviendra un jour de classe.

10.11 Journées de grèves

Les cours sont suspendus officiellement les 21, 22 et 23 novembre en raison d'une grève du Front commun. Mme Chamakhi essaiera d'être présente le 24 novembre à l'école, mais, en prévision de la fermeture, il est souhaitable que les élèves reviennent de l'école avec leur matériel. Un message sera envoyé aux parents à ce sujet.

10.12 Politique de retard

Mme Chamakhi informe qu'une politique de retard est instaurée, car les retards, le matin, posent un problème de sécurité pour les élèves.

Les retards et absences peuvent maintenant être notifiés sur la plateforme Mozaïk, ce qui facilite la tâche et permet un meilleur contrôle. Mme Marquis apporte le point qu'une formation sur l'utilisation de la plateforme serait appréciée des parents.

Mme Lane propose une solution qui pourrait motiver les élèves à arriver plus tôt, soit mettre en place une activité de type « chorale » 20 à 30 minutes avant le début des classes.

Mme Lavoie ajoute que le nouvel horaire semble être encore en ajustement.

Mme Lane ajoute qu'une demande pourrait être faite au concepteur de la plateforme Mozaïk pour ajuster les retards qui sont montrés comme absences à première vue, car ceci suscite le doute pour les parents d'élèves marcheurs.

Mme Lavoie mentionne qu'un autre ajustement pourrait être apporté à la plateforme qui, pour le moment, indique une demi-journée d'absence, même dans le cas d'un retard ou d'une absence de 15 minutes. Cette manière de comptabiliser pourrait faire en sorte que des élèves atteignent plus rapidement le quota d'absences autorisé.

10.13 Rencontre des parents du 30 novembre

Si la grève ne se poursuit pas, la rencontre des parents aura lieu entre les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023. Une lettre de convocation sera envoyée aux parents au plus tard le 17 novembre.

11. Sujets pour adoption

11.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Mme Chamakhi informe que le plan doit être adopté même s'il y aura certainement des modifications, car celui-ci doit encore faire l'objet de discussions avec les enseignants.

Mme Lavoie ajoute qu'il serait important de porter une attention à l'élève auteur des gestes pour éviter sa stigmatisation et chercher plutôt à retisser les liens entre les élèves.

Le plan est adopté officiellement avec modification à venir.

11.2 Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Mme Chamakhi rappelle que le CÉ possède 800 \$ de budget réparti de la façon suivante : 400 \$ pour civilité et 400\$ pour formation.

Il est discuté de différentes options possibles pour la dépense du budget. Des propositions plus fermes seront discutées dans les prochaines rencontres du CÉ.

12. Sujets de consultation

12.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

Le formulaire en ligne a été rempli à la fin de la rencontre par les membres du CÉ.

12.2 Consultation des élèves

Il est convenu que le questionnaire utilisé l'année dernière pour la consultation des élèves sera réutilisé cette année. Mme Chamakhi demandera aux enseignants la meilleure date pour l'administration du questionnaire. Le CÉ souhaite que le questionnaire soit administré en janvier dans le but de prendre les actions nécessaires le cas échéant.

12.3 Résolution pour le transfert d'un don du fonds 4 au fonds 9

Mme Chamakhi demande le transfert de fonds de 400\$ du fonds 4 vers le fonds 9 pour le paiement des frais de service de garde des enfants d'une famille qui n'a pas les moyens de payer.

Mme Lavoie propose l'adoption de la résolution, secondée par Mme Verdebout.

13. Délégations :

13.1 Direction d'école

Mme Chamakhi remercie tous les bénévoles pour leur travail dans la réalisation de la bibliothèque hantée, avec un remerciement particulier à Mme Lane qui a été à la tête du projet.

13.3 Représentant du service de garde

En absence de M. Cuevas, Mme Chamakhi nous informe de ce qui suit :

- L'activité au Taz du 7 mai passe de 51\$ à 39\$ et elle pourrait avoir une deuxième baisse de coup si on réussit à avoir la navette de la STM.
- Il y a une hausse d'inscription des enfants au service de garde.
- L'activité du Club des jeudis est très bien animée par le personnel du SDG qui propose de nouveaux ateliers aux enfants.
- Les cours parascolaires annulés à cause de la grève seront reportés, une lettre d'information sera envoyée aux parents à ce sujet.
- Les inscriptions à la session d'hiver devront se faire entre le 4 et le 8 décembre pour débiter les cours le 15 janvier.
- 28 élèves sont inscrits au club de plein air, on est sûr de trouver 2 autres inscriptions pour que l'activité s'autofinance, 4 sorties y sont prévues.
- Un remerciement spécial est formulé à l'endroit de Mme Ranger pour son soutien.

13.4 OPP

Mme Marquis informe que :

- L'activité de panier bio a eu une ristourne totale de 795 \$. L'activité a été bien organisée et les parents ont aimé la variété de grandeur des paniers.
- Dû au contexte actuel, la tradition des cannolis offerts à l'équipe-école sera repoussée à une autre date.
- La vente de sapins de Noël a été lancée le 13 novembre et sera active jusqu'au 20 décembre.
- Une demande a été faite à Mme Chamakhi pour le choix d'une journée pour tenir le déjeuner de Noël; Mme Chamakhi reviendra avec une date.
- Il est proposé par Mme Lane l'activité École festive avec 3 volets : lumières de Noël, décorations de Noël et marché de Noël dans la petite cour. Mme Lavoie rappelle le besoin d'une minuterie sur les lumières pour éviter que les lumières soient allumées toute la nuit. Une résolution sera envoyée par courriel pour approbation.

13.5 Représentante de la communauté

Mme Valérie Heurtelou ouvre la possibilité d'une collaboration entre l'organisme Fusion Jeunesse et l'école, dans le but d'instaurer des programmes qui stimulent les enseignants sur des sujets comme l'informatique ou la robotique.

13.8 Présidence

Mme Lavoie remercie tous les membres pour leur participation.

14. Varia

Aucun

15. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 35